



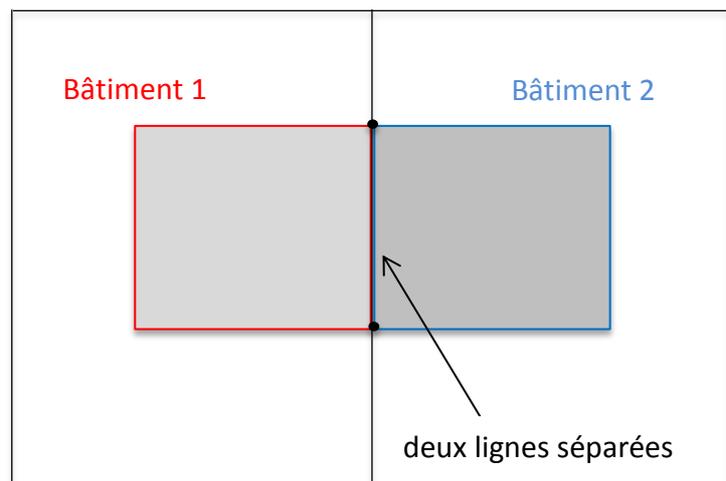
Luxembourg, le 3 avril 2015

## Note concernant la fourniture des bâtiments dans les fichiers GML de la mensuration officielle

Afin de pouvoir intégrer les bâtiments contenus dans les fichiers GML correctement dans la base de données de la mensuration officielle (BD-MO), les règles suivantes doivent être respectées :

- une surface (polygone) séparée doit être fournie pour chaque bâtiment considéré comme entité autonome
- chaque surface (polygone) doit être entourée de ses (poly-) lignes propres, donc

- toute ligne commune à deux bâtiments jumelés doit être dédoublée et superposée
- tout bâtiment doit être constitué de ses propres lignes ou polygones



Des contrôles y relatifs sont introduits dans la procédure d'import automatisé des fichiers GML.

Pour tout bâtiment qui n'est que partiellement connu ou levé, il y a lieu de fournir uniquement les points de type x5000 (bâtiment/construction) dans la classe BATI\_POINT, et les lignes de type x5071 (bâtiment partiel) dans la classe ELTO\_LIGNE. Une surface ne doit dans ce cas pas être livrée.

La direction